

Contexte général : L'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013 rejeté par FO mais accepté par les syndicats d'accompagnement du MEDEF et du gouvernement a eu comme conséquence de simplifier le processus de restructuration et des suppressions d'emplois. Gageons que les signataires de cet accord interprofessionnel scélérat du 11 janvier le regrettent aujourd'hui.

Invitée par la direction à la première réunion de Négociation du PSE ce 10 septembre, la délégation FO composée de Cyril HERBIN DSC FO, Augustin Mayele DS FO Clamart, Madani AGGOUNE DS FO Commercial, s'est exprimée vivement sur le nouveau PSE et a communiqué les attentes des salariés.

Attentes des salariés :

- Sauvegarde de tous les emplois;
- Mesures d'accompagnement équivalentes à celles mises en place lors du dernier PSE en direction des salariés qui feraient le choix d'une autre orientation;
- Preretraite Coca-Cola ent;
- Mise en place d'une prime en attendant l'externalisation effective de l'activité pièces détachées, et reconditionnements.

NB : Tout ceci en perspective de la validation par la DIRRECTE du projet présenté en Comité Central le 4 septembre.

Constat général FO : La proposition faite en séance par l'employeur est révoltante. Elle est à peine supérieure aux indemnités de licenciement pour cause réelle et sérieuse !

Conclusion : Les dispositions de la loi ressorties de l'ANI du 11 janvier 2013, permettent à Coca-Cola un montage de PSE successifs.

A cela pour Force Ouvrière, force est de constater que les engagements pris par ces syndicats d'accompagnements vont à l'encontre des intérêts des salariés et ont un effet désastreux sur l'emploi.

La collaboration a ses limites !

Aujourd'hui, les syndicats FO prennent l'engagement qu'ils mettront tous leurs moyens nécessaires et possibles pour aider les salariés de toutes catégories confondus touchés par ce projet.

Rejoignez et adhérez à Force Ouvrière, ensemble pour défendre nos intérêts de salariés.

FO : un syndicat libre et indépendant.

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à appeler :

Madani AGGOUNE	Délégué Syndical FO Ets Commercial :	06 72 27 87 90
Carlos DA SILVA	Délégué Syndical FO Usine de Grigny :	06 09 24 57 01
Dominique CHOMET	Délégué Syndical FO Ets Technique :	06 82 89 83 02
Pierre CARERRE	Délégué Syndical FO Usine de Castanet :	06 31 49 19 83
Augustin MAYELE	Délégué Syndical FO Usine de Clamart :	06 42 88 13 46
Cyril HERBIN	Délégué Syndical Central FO Coca-Cola ent	06 22 52 51 55



Notre Mail FOCOCACOLA@GMAIL.COM Notre Blog FOCOCACOLA.FR

Fait le 11 septembre 2014